FOCUS
on International Joint Commission Activities
les activités de la Commission mixte internationale

Commission mixte internationale
Hiver 2010
Volume 35, Numéro 1

Étude internationale des Grands Lacs d'amont : le climat est un facteur déterminant des niveaux des lacs

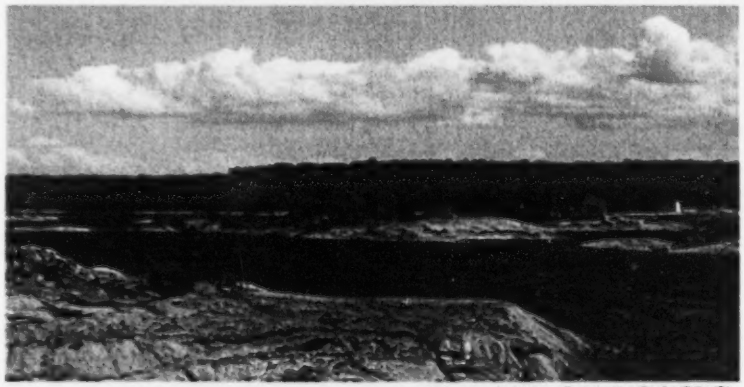

Photo: J. Wingfield, IUGLS/GEIGL

> ***« Dans l'ensemble, nous considérons que les analyses, les résultats et les conclusions sont techniquement solides et qu'ils cadrent avec les objectifs de l'Étude. » Coresponsables de l'examen par des pairs indépendants, août 2009 [traduction]***

Depuis 2007, une équipe binationale de scientifiques étudie, avec une participation considérable du public, s'il se produit dans la rivière Sainte-Claire des changements qui pourraient jouer sur les niveaux d'eau des Grands Lacs d'amont. Dans un rapport publié en décembre 2009, le Groupe d'étude international des Grands Lacs d'amont conclut :

- Depuis au moins 2000, le lit du tronçon supérieur de la rivière ne s'érode pas de mainère importante, et, en général, les sédiments se déposent dans ce secteur.
- Des modifications physiques du lit de la rivière Sainte-Claire ont changé à la hausse la débitance de la rivière, mais le changement ne continue pas et semble s'être diminué depuis 2000.
- Le climat est le principal déterminant du rapport de niveau entre les lacs à la longue.

Selon la directive de la Commission mixte internationale, le Groupe d'étude s'est aussi penché sur les ouvrages correcteurs déjà proposés et sur les nouveaux moyens novateurs pour modifier les débits de la rivière Sainte-Claire, et il a déterminé un éventail d'options qui pourraient être retenues si des mesures correctrices étaient jugées nécessaires. Cela dit, comme la modification de la débitance se situe dans l'intervalle de précision des estimations et comme la tendance semble s'être inversée, le Groupe d'étude ne recommande pas de prendre des mesures correctrices dans la rivière Sainte-Claire pour le moment. Il recommande que les gouvernements du Canada et des États-Unis entreprennent des efforts de coopération pour améliorer la surveillance et l'analyse des apports d'eau aux Grands Lacs et des débits des voies interlacustres.

Tout au long de l'Étude, des spécialistes indépendants choisis par l'American Society of Civil Engineers et l'Association canadienne des ressources hydriques ont examiné les plans méthodologiques et les produits des travaux techniques. Ces examinateurs experts ont généralement accordé de bonnes notes et formulé de nombreuses recommandations constructives, allant du besoin d'effectuer des analyses supplémentaires à celui de quantifier l'incertitude scientifique, qui ont permis d'améliorer le rapport.

La Commission mixte internationale a annoncé qu'elle tiendra des audiences publiques sur le rapport au printemps de 2010, de sorte que le public aura amplement le temps d'examiner le document, les études techniques connexes et les examens par des pairs indépendants. Depuis 2007, l'équipe de l'Étude a tenu 34 réunions publiques dans le bassin des Grands Lacs d'amont, y compris 17 réunions au cours de la consultation publique de 90 jours qui a suivi la diffusion du projet de rapport, le 1er mai 2009.

L'examen de la rivière Sainte-Claire s'inscrit dans une étude plus vaste qui devrait donner lieu à des recommandations en 2012 sur la possibilité de mieux régulariser les débits sortants du lac Supérieur au moyen des ouvrages compensateurs et des barrages hydroélectriques sur la rivière St. Marys à la hauteur des villes jumelles de Sault Ste. Marie, au Michigan et en Ontario, afin de tenir compte de l'évolution des intérêts et de l'évolution du climat. Cette étape de l'Étude portera aussi sur l'éventuelle

nécessité de prendre des mesures d'atténuation dans la rivière Sainte-Claire. L'évaluation par le Groupe d'étude des futurs effets possibles des changements climatiques sur les apports d'eau dans le bassin des Grands Lacs d'amont permettra de juger de cette nécessité.

« Puis-je améliorer les Grands Lacs? » – Les parties prenantes répondent « oui » à la réunion biennale

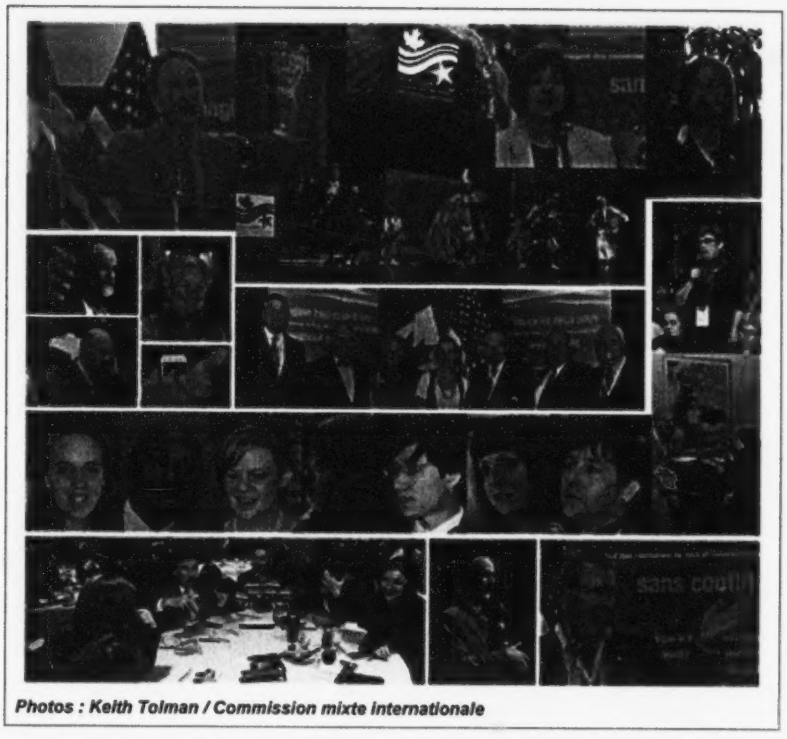

Photos : Keith Tolman / Commission mixte internationale

Les rapports sur les six dossiers prioritaires des Grands Lacs ont été le point de départ de débats de fond animés à la réunion biennale sur l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs (AQEGL) qui a eu lieu à Windsor, en Ontario, les 6 et 7 octobre 2009. Un groupe diversifié d'environ 400 scientifiques, décideurs et autres membres de la collectivité des Grands Lacs a participé à la réunion et un nombre analogue y a assisté par webdiffusion.

Les rapports sur les priorités, diffusés avant la réunion, marquaient l'aboutissement de deux années d'activité par les groupes de travail relevant des conseils de la Commission mixte internationale (CMI) qui s'occupent de l'Accord. Les rapports portaient sur les questions suivantes : « Puis-je boire cette eau? », « Puis-je manger les poissons? », « Puis-je me baigner à la plage? », « Puis-je me promener sur un rivage sans algues pourries? », « Puis-je stopper l'invasion des espèces aquatiques envahissantes? » et « Puis-je repenser les Grands Lacs? ».

La formule interactive a allié ateliers, débats en plénière, un commentaire de film et un forum public, tous visant à alimenter le prochain rapport biennal sur l'AQEGL que la CMI présentera aux gouvernements du Canada et des États-Unis. Les participants ont aussi écouté les exposés d'éminents

représentants des deux gouvernements fédéraux et se sont rencontrés à une réception de réseautage à la Art Gallery of Windsor.

Cameron Davis, conseiller principal de l'Agence des États-Unis pour la protection de l'environnement, a campé le contexte de nouvelles initiatives concernant l'Accord. James Bruce, qui avait participé à la rédaction de la version d'origine de l'Accord (1972), a partagé ses réflexions sous un angle historique. Se tournant vers l'avenir, Peter Gleick, du Pacific Institute, a affirmé que nous avons les moyens de résoudre les problèmes mondiaux de l'eau au 21e siècle si nous saisissons les nouvelles occasions.

Un concours de photographie ayant pour thème « Réflexions sur les priorités des Grands Lacs » a attiré des écoliers de l'ensemble du bassin. Il y a eu plusieurs gagnants, dont Colleen Moser de la James Madison Memorial High School à Madison (Wisconsin), Joey Giovannelli de la Granville High School à Granville (Ohio) et Lindsay Sheridan de la Sandwich Secondary School à Windsor (Ontario).

Un rapport expose les progrès pour atténuer les débordements de la rivière Rouge

Après la grande inondation de 1997, la Commission mixte internationale a recommandé d'adopter une démarche d'ensemble pour réduire les dommages à l'avenir, dans son rapport *Vivre le long de la rivière Rouge* de novembre 2000 qu'elle a soumis aux gouvernements du Canada et des États-Unis. Un nouveau rapport, établi pour le Conseil international de la rivière Rouge de la CMI en 2009 documente les progrès réalisés pour appliquer les recommandations de 2000. Le rapport de 2009 a été financé par l'Initiative internationale des bassins hydrographiques de la CMI.

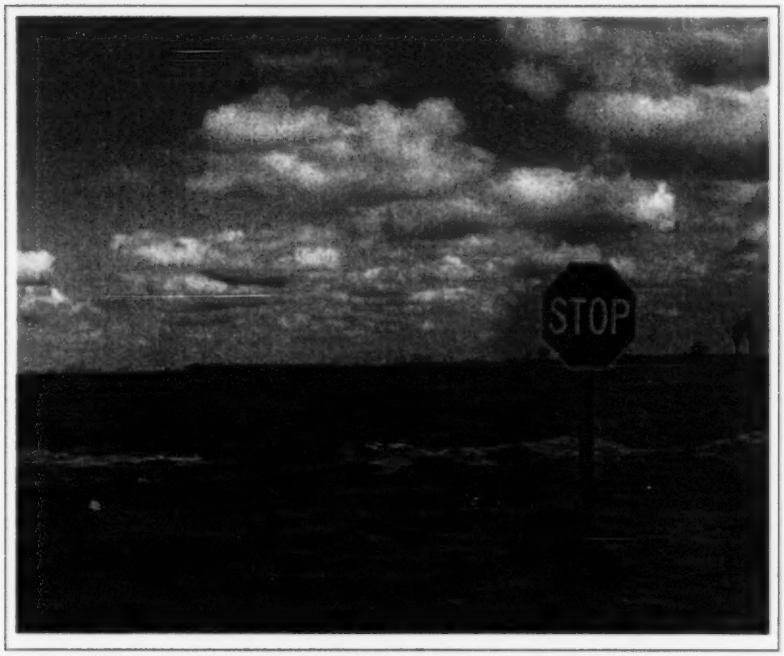

Intitulé *How Are We Living with the Red?*, le rapport de 2009 regarde où en

est la mise en œuvre des recommandations formulées par la Commission dans son rapport de 2000 et fait ressortir les principales réalisations et ce qu'il reste à accomplir. Ce rapport d'avancement fait état de dépenses considérables – plus de 1 milliard de dollars depuis 1997 – et de nombreuses réalisations remarquables suite aux recommandations de 2000. On a notamment modifié les politiques pour atténuer les inondations, amélioré les plans d'intervention d'urgence, perfectionné considérablement les prévisions de crue et aménagé avec succès les ouvrages de protection qu'avait indiqués la CMI. D'autres ouvrages sont en construction ou près d'être achevés. Le rapport conclut que le bassin de la rivière Rouge est moins vulnérable aux inondations qu'il ne l'était en 1997, grâce surtout aux efforts conjugués des autorités fédérales, étatiques ou provinciales et municipales de part et d'autre de la frontière.

La catastrophe évitée de peu à Fargo (Dakota du Nord) en 2009 – quand est survenue la crue la plus forte jamais enregistrée à Fargo depuis le début des relevés instrumentaux, et la quatrième en importance pour l'ensemble du bassin – atteste l'à-propos du rapport d'avancement et rappelle qu'il ne faut pas relâcher la vigilance. Le rapport d'avancement reconnaît, et l'histoire l'a confirmé, que la principale conclusion du rapport publié par la CMI en 2000 demeure valable : « Bien qu'une inondation aussi grave que celle survenue en 1997 soit un phénomène rare, des crues d'une ampleur comparable ou supérieure pourraient fort bien se produire dans les années à venir dans le bassin de la rivière Rouge. La population et les biens matériels sont donc toujours menacés. »

Le rapport d'avancement de 2009 recommande que la CMI et son Conseil international de la rivière Rouge poursuivent la recherche sur la nature des crues et leurs impacts environnementaux dans la région transfrontalière, dans le cadre de l'Initiative internationale des bassins hydrographiques. Ce rapport définit l'acquisition permanente de données dans la région transfrontalière et l'élabori à :
http://www.ijc.org/php/publications/pdf/ID1633

Des étudiants abordent les enjeux des eaux transfrontalières à une conférence simulée de la CMI

L'Association canadienne pour les Nations Unies (ACNU) a été l'hôte d'une conférence modèle de la Commission mixte internationale organisée pour des étudiants canadiens et américains du 11 au 13 juin 2009 à la Niagara University, à Lewiston (New York). L'objet de la conférence, tenue à l'occasion du centième anniversaire du Traité des eaux limitrophes, était d'amener les jeunes à comprendre le rôle de la CMI, le Traité et l'importance des politiques concernant les eaux transfrontalières. L'ACNU s'est inspirée de ses années d'expérience dans l'organisation de simulations de conférences des Nations Unies pour adapter un modèle bien établi d'apprentissage par l'expérience à un autre forum international important.

Les délégués étudiants, qui ont joué les rôles de commissaires de la CMI, de conseillers techniques et de parties prenantes, se sont employés à dégager un consensus dans trois séances de travail et une session d'urgence. Pour s'attaquer au problème des espèces aquatiques envahissantes dans les Grands Lacs, ils

« Les protagonistes dans le différend [concernant les rivières St. Mary and Milk] ont reconnu la valeur de collaborer et de dépasser les intérêts personnels pour servir les intérêts supérieurs de tous les intervenants. *» Vanessa Cotric, L'Université Queen's*

Photo : Dagna Pielaszkiewicz, UNA-Canada/ACNU

ont notamment proposé une campagne de sensibilisation, de nouvelles exigences réglementaires et une formation destinée aux capitaines de navire. La séance sur la répartition des eaux des rivières St. Mary et Milk a été consacrée à l'élaboration d'une démarche qui inclurait toutes les parties prenantes, et permettrait d'améliorer les infrastructures et de parvenir à une utilisation plus efface de l'eau. Le Groupe de travail sur les niveaux du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent a pris la résolution de fixer les débits de façon à concilier les différents besoins, et d'établir des partenariats avec les parties prenantes pour définir des utilisations durables de l'eau et atténuer les effets sur l'environnement. Les délégués qui ont participé à la session d'urgence sur les prélèvements massifs ont convenu qu'il ne devrait pas se faire de gros prélèvements d'eau des Grands Lacs, mais ils ont envisagé la possibilité de faire un essai dans une petite rivière ou un petit lac, pour en surveiller les résultats sur l'environnement.

La conférence a suscité une réaction extraordinairement positive. De nombreux participants ont indiqué qu'elle avait réussi à les intéresser davantage aux enjeux de l'eau et à la coopération binationale. Une deuxième conférence modèle de la CMI sera organisée en même temps qu'une conférence modèle de l'ONU du 10 au 13 mars 2010 à Vancouver (Colombie-Britannique). Pour plus de renseignements au sujet des activités à Vancouver, visitez le site web de l'ACNU à www.unac.org

« Pourtant, malgré que les utilisateurs d'aval et ceux d'amont n'aient pas la même conception de l'équité, les parties canadiennes et américaines sont parvenues à un étonnant consensus au moment de déterminer les problèmes éprouvés par les deux pays. » *Kim McGrath, L'Université McGill [traduction]*

Un rapport examine la santé humaine dans le bassin hydrographique du lac des Bois

Le Groupe de travail des professionnels de la santé a publié en décembre 2009 un rapport original qui relie la santé humaine aux problèmes des eaux transfrontalières du bassin du lac des Bois et de la rivière à la Pluie. Le Groupe de travail a commandé le rapport en collaboration avec le Conseil international du lac à la Pluie, le Conseil

international de lutte contre la pollution de la rivière à la Pluie et le Conseil international du lac des Bois. Il s'agit d'un projet de l'Initiative internationale des bassins hydrographiques de la Commission mixte internationale.

Water and Health in Lake of the Woods and Rainy River Basins, rédigé par Jacqueline A. Oblak, adopte une approche par bassin pour examiner les effets sanitaires possibles de 16 menaces et cerne les liens avec des préoccupations de trois catégories en matière de santé : Puis-je boire cette eau?, Puis-je manger les poissons?, Puis-je me baigner à la plage? Le rapport analyse aussi les carences de la collecte des données, ainsi que les responsabilités et les programmes des organisations qui s'occupent actuellement de la protection des sources d'approvisionnement en eau et de la santé humaine.

Le bassin du lac des Bois et de la rivière à la Pluie chevauche la frontière, entre l'Ontario et le Minnesota. Il s'agit d'une région de parcs boisés et de fermes qui est parsemée de villages et de petites villes, dont les plus importantes sont International Falls, au Minnesota, et Fort Frances, en Ontario. Un certain nombre de barrages, qui régularisent les niveaux et les débits dans le bassin, peuvent jouer sur la qualité de l'eau et avoir un impact indirect sur la santé humaine. Dans son histoire, la région a eu des exploitations agricoles, minières et forestières ainsi que des entreprises de pâtes et papiers qui, elles aussi, ont eu des impacts sur la qualité de l'eau. À l'heure actuelle, la région est une destination récréotouristique reconnue, qui attire les pêcheurs et les plaisanciers. Les problèmes de qualité de l'eau, comme les efflorescences d'algues dans le lac des Bois et les fermetures des plages municipales en raison du ruissellement urbain, préoccupent de plus en plus.

Le rapport indique que les menaces d'origine hydrique pour la santé humaine sont étroitement liées à la protection des sources d'approvisionnement en eau. Empêcher que des bactéries nuisibles et des contaminants chimiques pénètrent dans les eaux de surface et les nappes souterraines est crucial pour protéger la salubrité de l'eau et la santé humaine.

Pourtant, les responsabilités de protection et de gestion des eaux dans le bassin sont morcelées, parfois avec chevauchements, entre de nombreux organismes aux États-Unis et au Canada, chacun ayant ses propres objectifs. Pour ce qui est des questions de santé liées à l'eau, les responsabilités ne sont pas bien délimitées entre les ministères et

organismes gouvernementaux. Le rapport souligne que la gestion des bassins hydrographiques partagés, y compris la démarche pour cerner les problèmes de santé, serait facilitée par l'uniformisation entre les deux pays des directives visant la protection des sources d'approvisionnement en eau, l'eau potable et la consommation du poisson ainsi que des règlements relatifs à l'eau. L'enjeu est d'abord de comprendre le rôle de chaque organisme, puis d'intégrer les questions sanitaires au processus général de gestion de l'eau. Le rapport est consultable sur le site Web de la CMI à www.ijc.org.

La CMI préconise l'urgence de repousser les carpes asiatiques

Marlin Levison/Star Tribune/Associated Press

Missouri River Institute

Bill Bolen de l'Environmental Protection Agency guide les commissaires de la CMI Pierre Trépanier et Sam Speck lors d'une visite du canal d'évacuation sanitaire et de navigation de Chicago.

Depuis 2002, la Commission mixte internationale sensibilise les gouvernements des États-Unis et du Canada à l'urgence de prévenir les carpes asiatiques d'atteindre les Grands Lacs et de financer des mesures de prévention à cet effet. Les carpes asiatiques, ayant envahis le bassin de la rivière Mississippi, ont monté la rivière Illinois pour se rendre jusqu'au canal d'évacuation sanitaire et de navigation de Chicago (CÉSNC). On croit que des carpes pourraient se trouver à l'autre bord d'une barrière électrifiée de dispersion qui sert à les prévenir de migrer dans le lac Michigan. Le 10 novembre 2009, la CMI à adressée des lettres au Gouverneur de l'État d'Illinois et à des agences du gouvernement fédéral des États-Unis pour exprimer ses inquiétudes que des mesures suffisantes ne soit pas prisent en temps afin de complété tous les parties du système de barrière électrifiée ainsi que de prévenir des eaux de crues qui permettraient les carpes de migrer dans le canal de l'avoisinante rivière Des Plaines.

La CMI appuie la recommandation de construire une séparation physique plus haute entre la rivière Des Plaines et le CÉSNC. Elle appuie aussi la fermeture du canal Illinois et Michigan de manière à permettre le déversement des eaux pluviales, tout en prévenant le passage des carpes asiatiques. De plus, le mouvement des carpes devrait être repoussé par moyen de l'empoisonnement d'une partie du CSÉNC afin de permettre au Army Corps of Engineers d'entreprendre un entretien régulier de la barrière électrifiée ainsi que de compléter la construction d'une seconde barrière électrifiée. Le personnel de la CMI participe à des initiatives pour planifier une réponse rapide interagences afin d'évaluer et de répondre aux

espèces aquatiques envahissantes, et la CMI continue de surveiller ce problème.

Allées et venues

Le deuxième mandat du **très honorable Herb Gray** comme président de la Commission mixte internationale arrivera à terme le 14 janvier 2010. La CMI le remercie de sa direction durant les derniers huit ans et le souhait les meilleurs vœux dans l'avenir, en particulier dans son rôle actif de chancelier de l'Université Carleton.

Conseil des gestionnaires de recherche des Grands Lacs :
Arrivées :
Greg Boyer, State University of New York, Syracuse
Marie Colton, National Oceanic and Atmospheric Administration
Norm Granneman, U.S. Geological Survey
Val Klump, University of Wisconsin-Milwaukee
Départs :
Ed Mills, Station biologique expérimentale de l'Université Cornell
Jim Nicholas, U.S. Geological Survey

Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs :
Arrivées :
Scott Millard, ministère des Pêches et des Océans du Canada
James Richardson, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario
Départs :
Peter Meerveld, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario
Peter Thompson, ministère des Pêches et des Océans du Canada\

Groupe de travail des professionnels de la santé :
Arrivées :
Dr Ray Copes (coprésident pour le Canada), Agence de protection et de promotion de la santé de l'Ontario
John Dellinger (coprésident pour les États-Unis), University of Wisconsin
Dr William Michael Routledge, Université du Manitoba et Office régional de la santé de Winnipeg
Départs :
Brian L. Gibson (coprésident pour le Canada), LAMP Community Health Centre, Etobicoke (Ontario)

Conseil international de la rivière Rouge :
Arrivées :
Gordon Bell, Agriculture et Agroalimentaire Canada
Dennis Breitzman, Bureau of Reclamation

Col Jon Christensen (coprésident pour les États-Unis), U.S. Army Corps of Engineers
Départs :
Phil Adkins, Agriculture et Agroalimentaire Canada
Michael Ryan, Bureau of Reclamation

Conseil international du bassin de la rivière Sainte-Croix :
Arrivées :
Matthew Schweisberg, Environmental Protection Agency
Départs :
Carol Wood, Environmental Protection Agency

Conseil international de contrôle du fleuve Saint-Laurent :
Arrivées :
Tom Brown,
État de New York (à la retraite)
Joan Frain,
Ontario Power Generation
Départs :
Daniel Breton,
Garde côtière canadienne

Groupe consultatif sur l'intérêt public de l'Étude internationale des Grands Lacs d'amont :
Arrivées :
Frank Ettawageshik,
Little Traverse Bay Bands of Odawa Indians
Glen Nekvasil,
Lake Carriers' Association
Jim Te Selle,
Wisconsin Great Lakes Coalition
Départs :
Dan Tadgerson, Santé publique Algoma
James Weakley, Lake Carriers' Association

En souvenir :

Jacques Lorquet, de la Garde côtière canadienne, est décédé en juillet 2009, après plus de neuf années comme coprésident pour le Canada du Conseil international de contrôle du fleuve Saint-Laurent. Ses collègues du Conseil et de la Commission mixte internationale le regretteront.

Restez branchés

La CMI est intéressée à connaître votre opinion sur ses activités. Vous pouvez nous contacter de différentes façons:

Section canadienne	Section américaine	Bureau régional des Grands Lacs
Murray Clamen Secrétaire	Charles Lawson Secrétaire	John Gannon, Bruce Kirschner Co-directeurs
Bernard Berckhoff Affaires publiques	Frank Bevacqua Affaires publiques	Vacant Affaires publiques
Courriel : Commission@ottawa.ijc.org	Commission@washington.ijc.org	Commission@windsor.ijc.org
Courrier : 234, avenue Laurier Ouest 22e étage Ottawa (Ontario) KIP 6K6	2401 Pennsylvania Ave. 4th Floor Washington, DC 20037	100, avenue Ouellette, 8e étage Windsor (Ontario) N9A 6T3 ou P.O. Box 32869 Detroit, MI 48232-2869
Télécopieur : 613-993-5583	202-254-4564	519-257-6740
Téléphone : 613-995-2984	202-736-9000	519-257-6700 or 313-226-2170

Page d'accueil www.ijc.org

Commissaires :

Irene B. Brooks présidente de la Section américaine	Rt. Hon. Herb Gray président de la Section canadienne
Allen I. Olson Commissaire, Section américaine	Layll D. Knott Commissaire, Section canadienne
Sam Speck Commissaire, Section américaine	Pierre Trépanier Commissaire, Section canadienne

Haut
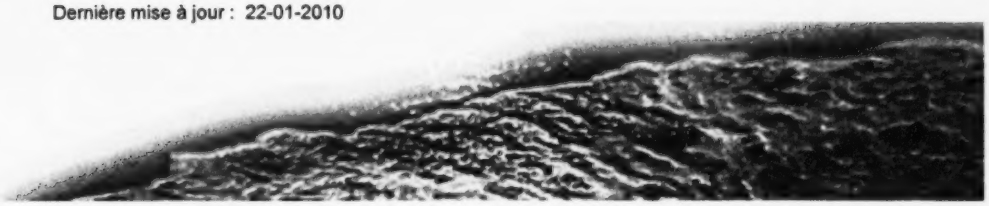
Dernière mise à jour : 22-01-2010